# Préambule

**57 postes de maîtres surnuméraires ont été créés dans le département. Quels sont les choix et stratégies arrêtés par les équipes pédagogiques ? Quelle place a été accordée au cadrage par les textes institutionnels** ?

Le questionnaire (transmis par voie numérique) aux équipes d’écolespermettra de recueillir des informations relatives à la mise en œuvre du dispositif sur le terrain.

Une première analyse de ces données donnera lieu à un partage le 14 octobre 2016 en vue de déterminer des stratégies destinées à optimiser le fonctionnement du dispositif.

**MISE EN OEUVRE DES PROJETS PDMQC**

|  |
| --- |
| 1 - \*Quelle est votre fonction ? |
|  |  Enseignant (e) en classe |  |
|  |  Enseignant (e) directeur/directrice d’école |  |
|  | Enseignant (e) PDMQC | tous |
|  | Enseignant (e) RASED |  |
| 2 - \*Depuis combien d'années êtes-vous en poste sur le secteur ? :  |
|  | Moins de 5 ans | 3 |
|  | De 5 à 10 ans | 2 |
|  | Plus de 10 ans | 3 |
| 3 -  \*Quels intérêts présente selon vous le dispositif "Plus de maîtres que de classes"? |
| -Pouvoir travailler en petits groupes afin d’accorder plus de temps à certains élèves.-La mise en place du dispositif vise à la réussite des élèves et à une évolution des pratiques d'enseignement.-Cerner de plus près les difficultés des élèves.-Echanger davantage sur nos pratiques.-Cela permet d’atteindre notre objectif principal : 0 non lecteur en fin de CE1.-C’est une aide considérable pour les enseignants des classes concernées.-Observer plus finement les élèves ; de faciliter ainsi l’évaluation positive et l’ajustement des progressions.-L’intervention des enseignants « au plus près » auprès de tous les élèves (pas seulement ceux en difficulté) d’une classe ; de lever rapidement les difficultés, d’éviter qu’elles s’installent durablement. Ainsi de motiver ou remotiver les élèves à risque de décrochage-Viser plus facilement le développement des compétences méthodologiques des élèves (apprendre à apprendre).-Mutualiser les pratiques, outils, … des enseignants du cycle par un travail d’équipe collaboratif-Avec ce dispositif, il y a un réel travail d'équipe par la coopération et la concertation des enseignants. |
| 4 - \*Quelles difficultés rencontrez-vous dans cette nouvelle organisation? |
| -Je ne suis au poste que depuis le 1er septembre 2016, il est donc encore trop tôt pour évaluer les difficultés de cette organisation.-La difficulté qu’ont les collègues à changer (innover) leurs pratiques.-Absence d’une petite salle pour recevoir les élèves constituants les groupes de projets, pour se poser et entreposer du matériel.-Aucune difficulté particulière : les enseignants adhèrent complètement au dispositif tant au décloisonnement qu’à l’enseignement complémentaire dans leur classe.-La difficulté première et cruciale est celle du temps de travail collaboratif : co-préparation, co-bilan. Pour l’heure, ce temps hautement nécessaire n’est pas identifié/identifiable dans les temps de concertation des maîtres en présentiel (la collaboration à distance est un palliatif mais pas suffisant et moins efficace car dépendant de la disponibilité de chacun au même moment ; ce qui relève de l’heureux hasard!); ce qui engendre un sentiment de frustration (on en fait trop ou pas assez !)de l’équipe. |
| 5 - Quels changements le dispositif a-t-il apportés dans votre pratique professionnelle? |
| -Avec ce dispositif, il y a un réel travail d'équipe par la coopération et la concertation des enseignants.-Peu de changements ; entendu que j’ai souvent enseigné dans des doubles niveaux. La pédagogie, les évaluations sont pensées de façon plus précise (compétences attendues mieux ciblées. -Le fait d’avoir le temps d’observer individuellement les élèves permet aussi d’aider le collègue (et soi-même) à aborder les difficultés des élèves différemment et donc de différencier utilement ce qui leur est proposé. -Mettre mes compétences au service des autres. (de très nombreuses années de pratiques de l’enseignement de la lecture).-Ce dispositif a conforté voire légitimé ma pratique professionnelle. En effet, avant que ce dispositif soit mis en place dans notre école, j’ai pratiqué la co-intervention avec d’autres collègues (ME, MUP2A) et ai toujours cru en la vertu de la collaboration, du partage et des échanges de pratiques entre enseignants. |
| 6 - Votre réflexion pédagogique, vos pratiques d'évaluation et d'observation des élèves ont-elles évolué ?  Sur quels points? |
| -Pour l’instant j’ai utilisé les évaluations diagnostiques du cycle 2 en fonction du niveau requis. Ensuite pour certains élèves l’observation en classe s’avère nécessaire.-Oui, aider les élèves en difficulté ce n'est pas seulement leur proposer un travail spécifique mais aussi travailler au sein du collectif de la classe, les mêmes enjeux d'apprentissage avec des aménagements (différenciation pédagogique).-Se confiner dans un même niveau trop longtemps a ses avantages et aussi ses inconvénients par rapport au regard que l’on peut avoir sur les élèves.-Mon évaluation des élèves a toujours été celle de la réussite. Donc là aussi le dispositif a confirmé le bienfondé de cette posture. -La co-intervention, dans la posture de l’observant,a confirmé aussi le rôle primordial de la maîtrise des langages par l’élève. Je constate jour après jour que la majeure partie des difficultés des élèves résulte d’incompréhensions langagières ou de non maîtrise des langages spécifiques (langage mathématique, vocabulaire de l’écrit….). |
| 7 - \*En vous appuyant sur votre connaissance du terrain et sur l'analyse des résultats des élèves, citez 2 axes de travail qui vous paraissent prioritaires.-Travailler la conscience phonologique.-les mathématiques.-la méthodologie La connaissance des nombres.-Maîtrise de la langue (langage oral, lecture / écriture).-Apprentissage de la lecture en CE1 combiné au programme de langue française (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire).-Remise à niveau des élèves de CE1 en mathématiques (numération, calcul mental, opérations)la maîtrise des langages.-Apprendre à apprendre. |
| 8 - Quelles propositions d'évolution du dispositif, de projets d'actions, de formation, souhaiteriez-vous formuler dans le cadre des priorités envisagées pour l’année scolaire en cours? |
| -Comment travailler en co-intervention ?-Il faut éviter une complexité du dis et la dispersion des actions. Les modalités de fonctionnement doivent rester souples et pouvoir être ajustées en fonction des élèves. Une formation et des réunions pour échanger sur nos pratiques pédagogiques dans les écoles.-Partager les points de vue et expériences des autres maîtres surnuméraires de la circonscription.-Mettre en place un travail de fond de mutualisation et d’harmonisation des pratiques, outils, supports utilisés ou à concevoir dans le cycle 2 mais également d’un cycle à l’autre (cahier de lexique, littérature, d’expériences…).-Concevoir des progressions d’acquisition des langages en parallèle aux progressions de compétences des différentes matières.-Réfléchir sur la nature, la pertinence, la place, la fréquence des rituels.-Formation : avoir la possibilité d’observer des séances de Français/maths aux cycles 1 et 3 (cela vaut également pour les collègues du cycle). |
| **Autres remarques ou commentaires :** |

\* Réponses obligatoires